

Accélérateur ACT : caractéristiques, structure et fonctionnement

Version : 6 avril 2021

© Organisation mondiale de la Santé, 2021

Some rights reserved. This work is available under the Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 3.0 IGO licence (CC BY-NC-SA 3.0 IGO; <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo>).

Under the terms of this licence, you may copy, redistribute and adapt the work for non-commercial purposes, provided the work is appropriately cited, as indicated below. In any use of this work, there should be no suggestion that WHO endorses any specific organization, products or services. The use of the WHO logo is not permitted. If you adapt the work, then you must license your work under the same or equivalent Creative Commons licence. If you create a translation of this work, you should add the following disclaimer along with the suggested citation: "This translation was not created by the World Health Organization (WHO). WHO is not responsible for the content or accuracy of this translation. The original English edition shall be the binding and authentic edition".

Any mediation relating to disputes arising under the licence shall be conducted in accordance with the mediation rules of the World Intellectual Property Organization. (<http://www.wipo.int/amc/en/mediation/rules/>)

Suggested citation: What is the Access to COVID-19 Tools (ACT) Accelerator, how is it structured and how does it work?.

Third-party materials. If you wish to reuse material from this work that is attributed to a third party, such as tables, figures or images, it is your responsibility to determine whether permission is needed for that reuse and to obtain permission from the copyright holder. The risk of claims resulting from infringement of any third-party-owned component in the work rests solely with the user.

General disclaimers. The designations employed and the presentation of the material in this publication do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of WHO concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. Dotted and dashed lines on maps represent approximate border lines for which there may not yet be full agreement.

The mention of specific companies or of certain manufacturers' products does not imply that they are endorsed or recommended by WHO in preference to others of a similar nature that are not mentioned. Errors and omissions excepted, the names of proprietary products are distinguished by initial capital letters.

All reasonable precautions have been taken by WHO to verify the information contained in this publication. However, the published material is being distributed without warranty of any kind, either expressed or implied. The responsibility for the interpretation and use of the material lies with the reader. In no event shall WHO be liable for damages arising from its use.

Design and layout: Studio FFOG

Printed in Switzerland

ACTaccelerator
ACCESS TO COVID-19 TOOLS

Accélérateur ACT : caractéristiques, structure et fonctionnement

Agir en collaboration avec les gouvernements, la société civile et le secteur privé

Table des matières

I.	Présentation du partenariat de l'Accélérateur ACT	1
II.	Conseils et comités des organismes cogestionnaires et des organismes chefs de file	3
III.	Coordination interinstitutions et axes de travail	4
IV.	Alignement stratégique des volets	6
V.	Conseil de facilitation	7
VI.	Soutien des donateurs	7

I. Présentation du partenariat de l'Accélérateur ACT

Le Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 (Accélérateur ACT) est une collaboration mondiale limitée dans le temps, visant à tirer rapidement parti des infrastructures internationales de santé publique et de l'expertise connexe afin d'accélérer la mise au point et la production de tests, de traitements et de vaccins contre la COVID-19, et d'en assurer un accès équitable, pour sortir au plus vite de la phase aiguë de la pandémie de COVID-19.

L'Accélérateur ACT fédère les compétences diversifiées d'institutions multilatérales et mondiales du domaine de la santé, d'universitaires et du secteur privé (fabricants y compris). Les cogestionnaires et les partenaires de l'Accélérateur ACT apportent des connaissances de très haut niveau dans des domaines aussi divers que la recherche-développement (R-D), l'industrie, l'élaboration des politiques, les procédures réglementaires, la structuration du marché, l'approvisionnement et la distribution.

Depuis son lancement en avril 2020, l'Accélérateur ACT a contribué à l'initiative la plus rapide et la mieux coordonnée jamais engagée dans l'histoire pour élaborer des outils de lutte contre une maladie. Il permet aujourd'hui d'élargir l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19, partout dans le monde. Pour y parvenir, il faut mettre en place un partenariat actif avec l'ensemble des pays.

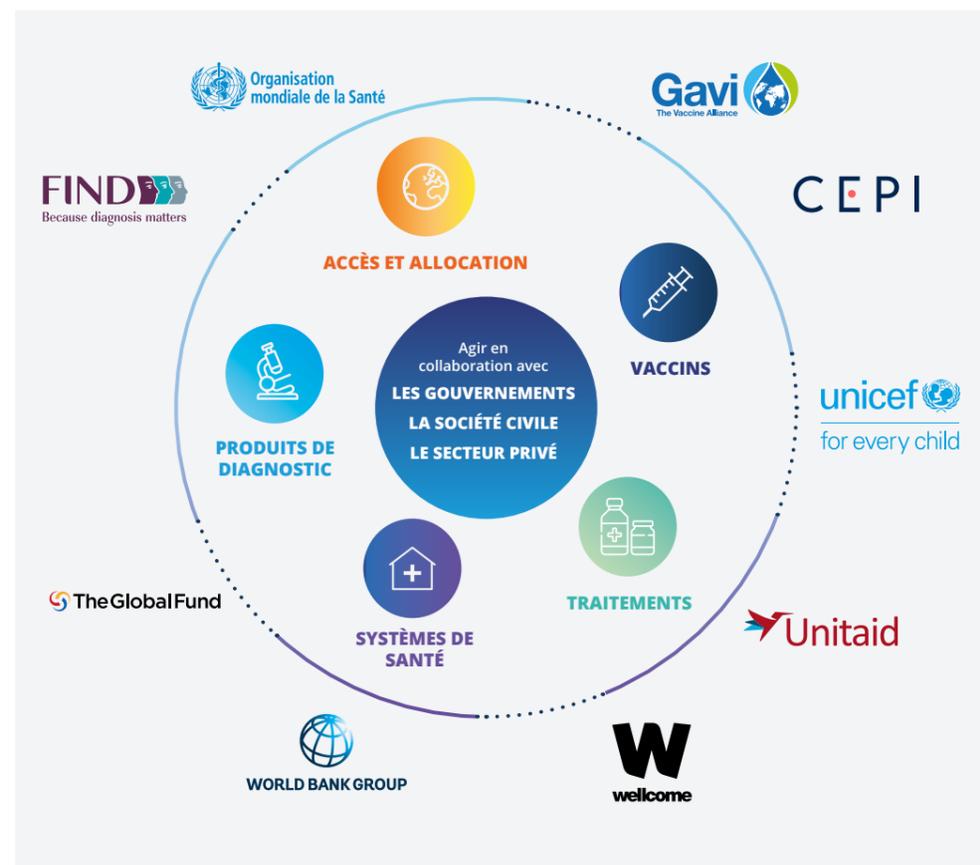
L'Accélérateur ACT est cogéré par des organisations de premier plan du domaine de la santé mondiale qui souscrivent à un cadre de collaboration unique. Le cadre, composé des trois volets de l'Accélérateur ACT, qui reposent eux-mêmes sur un Connecteur de systèmes de santé (HSC) et sur un axe de travail Allocation et accès dans les pays, facilite la résolution conjointe de problèmes et les échanges de connaissances. Chaque volet de l'Accélérateur ACT est géré par deux ou trois organismes partenaires qui agissent en étroite collaboration :

- le **volet Vaccins** – également appelé **COVAX** – est cogéré par la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies (CEPI), GAVI, l'Alliance du Vaccin, et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ; l'UNICEF y joue un rôle clé du point de vue de l'exécution. Son objectif est d'amplifier rapidement la distribution de doses de vaccins, pour la porter à au moins 2 milliards de doses en 2021 afin de couvrir les premiers groupes à risque, tout en accélérant et en renforçant le programme de R-D face aux risques nouveaux et émergents dus aux variants du virus responsable de la COVID-19 ;
- le **volet Produits de diagnostic** est cogéré par la Fondation pour l'innovation en matière de nouveaux diagnostics (FIND) et le Fonds mondial, sous la direction de l'OMS pour ce qui concerne la réglementation, les politiques, l'approvisionnement et l'allocation des produits ; dans ce volet, l'OMS s'occupe également de l'accès au niveau des pays et du soutien aux pays et appuie les efforts de R-D. Il vise à trouver rapidement de nouveaux produits de diagnostic qui changent la donne à l'échelle internationale et à mettre sur le marché, d'ici à fin 2021, 900 millions de tests de diagnostic rapide de grande qualité à un prix abordable pour les populations des pays à revenu faible ou intermédiaire de la tranche inférieure ;
- le **volet Traitements** est cogéré par Unitaid et le Wellcome Trust ; l'OMS dirige les travaux pour la réglementation et les politiques tandis que le Fonds mondial pilote l'approvisionnement et le déploiement. L'objectif est ici d'améliorer la recherche pour obtenir des traitements efficaces, de soutenir les pays afin qu'ils optimisent les soins cliniques (y compris l'utilisation de corticostéroïdes et l'oxygénothérapie pour les patients en état grave ou critique), l'introduction de nouveaux traitements (une fois leur efficacité prouvée) et l'achat et la distribution de non moins de 100 millions de traitements pour les populations des pays à revenu faible ou intermédiaire ;

- le **Connecteur de systèmes de santé (HSC)** est un dispositif transversal qui intéresse les trois volets ; il est cogéré par le Fonds mondial, la Banque mondiale et l'OMS et bénéficie du soutien du Mécanisme de financement mondial pour les femmes, les enfants et les adolescents (GFF). Il vise à rapidement identifier et traiter les goulets d'étranglement au niveau des systèmes de santé nationaux afin d'assurer la préparation opérationnelle et de distribuer les outils de lutte contre la COVID-19 à plus grande échelle et d'amplifier les opérations. Son objectif est aussi d'accélérer la distribution et l'utilisation des équipements de protection individuelle (EPI), des outils cruciaux pour protéger les soignants et assurer la résilience du système de santé ;
- l'axe de travail **Accès et allocation**, placé sous l'égide de l'OMS, dirige les travaux de l'Accélérateur ACT relatifs à l'accès et à l'allocation à l'échelle mondiale.

La collaboration avec la société civile et les communautés est intégrée dans l'ensemble des volets.

Figure 1. Cogestionnaires et chefs de file de l'Accélérateur ACT



II. Conseils et comités des organismes cogestionnaires et des organismes chefs de file

L'Accélérateur ACT est une initiative collaborative et coordonnée, pas un organisme juridique ni une entité décisionnaire nouvellement créée. Les travaux de l'Accélérateur ACT étant limités dans le temps et les organismes à son initiative étant bien établis, l'intention explicite a toujours été de ne pas établir de nouveau mécanisme de gouvernance, si cela peut être évité. La gouvernance officielle des volets et du Connecteur de systèmes de santé (notamment la transparence en matière d'administration, la gestion financière et la responsabilité des ressources mobilisées et utilisées) est assurée par les conseils et organes directeurs de chaque organisme cogestionnaire et chef de file. Les cogestionnaires de chaque volet sont pleinement responsables de l'établissement et du contrôle des plans de travail et des argumentaires d'investissement établis dans le cadre de leurs activités. La gestion des subventions et la communication de l'information financière aux donateurs incombent aux entités récipiendaires.

Des informations supplémentaires sur les structures de gouvernance et les responsabilités respectives de chaque cogestionnaire et organisme chef de file de l'Accélérateur ACT sont disponibles en suivant les liens ci-après :

Volet	Co-chefs de file
 Volet Vaccins (COVAX)	CEPI , Gavi , WHO
 Volet Produits de diagnostic	FIND , Global Fund , WHO
 Volet Traitements	Wellcome , Unitaid , WHO
 Connecteur de systèmes de santé	Global Fund , World Bank , WHO
 Accès et allocation	WHO

III. Coordination interinstitutions et axes de travail

Chacun des cinq domaines d'action ci-dessus dispose de tous les moyens pour décider des outils de coordination et de gestion dont il a besoin pour appuyer ses travaux. Chacun a établi a) des mécanismes de coordination visant à faciliter les travaux conjoints entre les organes cogestionnaires chargés de ce volet et les chefs de file concernés de l'OMS ; et b) une structure pour les axes de travail techniques ainsi qu'un calendrier de réunions régulières pour faciliter la collaboration au sein des axes de travail et entre eux, notamment des réunions avec les principaux responsables des organismes concernés.

Au sein du volet Vaccins (COVAX), des mécanismes et des organes de coordination spécifiques ont été mis en place pour les activités courantes du volet. D'autres ont également été créés spécialement pour la gouvernance du Mécanisme COVAX, compte tenu du rôle unique qu'il assume pour négocier les accords sur les vaccins, s'adapter à un paysage réglementaire complexe, établir des politiques générales et déterminer les allocations, certaines de ces activités ne pouvant pas être menées dans le cadre des mécanismes existants. Une description détaillée de ces structures et outils (qu'ils soient nouveaux ou non) est présentée dans le document [COVAX: the Vaccines Pillar of the Access to COVID-19 Tools \(ACT\) Accelerator – structure and principles](#) (en anglais).

La [Plateforme pour les représentants de la société civile et de la communauté auprès de l'ACT-A](#) joue un rôle de soutien pour coordonner la participation des représentants de la société civile et de la communauté aux travaux des volets de l'ACT-A et de leurs axes de travail respectifs.

Comités de coordination au niveau des volets

Chaque volet ainsi que le Connecteur de systèmes de santé (HSC) est doté d'un comité de coordination regroupant des représentants des organismes cogestionnaires et de l'OMS et des chefs de file des axes de travail. Le comité de coordination définit la stratégie, les principes, les politiques, les cibles clés et les priorités en matière de mobilisation de ressources à tous les niveaux du volet, suit les avancées et coordonne les actions et les décisions des activités quotidiennes entre les partenaires. Les organismes cogestionnaires et chefs de file de chaque volet et du HSC définissent la fréquence des réunions et les participants.

Coordination technique au niveau des axes de travail

Au sein de chaque volet et du HSC, les travaux sont organisés par axes de travail. Chacun d'eux est dirigé ou codirigé par un ou deux organismes chargés de l'organisation et de la coordination des travaux en groupes interinstitutionnels. La participation à ces groupes de travail dépasse le cadre des organismes cogestionnaires et chefs de file de l'Accélérateur ACT, le but étant d'optimiser l'expertise, l'efficacité et l'impact. Il incombe à chaque axe de travail d'établir son plan de travail et son budget. Les groupes de travail tiennent des réunions régulières (généralement une ou deux fois par semaine, selon ce qui a été décidé par chaque pôle). La Figure 2 présente un aperçu des axes de travail et des organismes chefs de file de chaque axe de travail et du Connecteur de systèmes de santé.

Figure 2. Structure de l'Accélérateur ACT (y compris cogestionnaires et chefs de file des volets)



IV. Alignement stratégique des volets

La coordination et l'alignement stratégique et opérationnel entre les volets sont gérés au moyen de plusieurs mécanismes.

Groupe de coordination des hauts responsables

Le Groupe de coordination des hauts responsables est composé des principaux représentants des organismes cogestionnaires, tels que l'UNICEF et la Fondation Bill & Melinda Gates. Les hauts responsables des organismes de l'Accélérateur ACT se réunissent chaque semaine, sous l'égide du pôle exécutif de l'Accélérateur ACT et sous la coprésidence des Envoyés spéciaux de l'OMS. Le Groupe de coordination des hauts responsables examine les principales évolutions et les défis à relever, l'orientation stratégique globale de l'Accélérateur ACT et les priorités propres à chaque volet et s'entend sur l'action à mener sur les enjeux transversaux et les principaux facteurs de blocage. Des représentants de groupes clés du secteur privé tels que la Fédération internationale des associations et fabricants de produits pharmaceutiques (IPFMA), l'International Generic and Biosimilar Medicines Association (IGBA) et le Developing Countries Vaccine Manufacturers Network (DCVMN), participent selon que de besoin.

Envoyés spéciaux de l'OMS pour l'Accélérateur ACT

Sir Andrew Witty et la D^{re} Ngozi Okonjo-Iweala sont les deux envoyés spéciaux de l'OMS pour l'Accélérateur ACT. L'un et l'autre ont joué un rôle déterminant pour plaider en faveur de l'Accélérateur ACT et amplifier l'appel international à la solidarité visant à accélérer le développement de nouveaux outils de lutte contre la COVID-19 et un accès équitable à ceux-ci. En avril 2021, Carl Bildt a été nommé pour succéder à la D^{re} Ngozi Okonjo-Iweala et à Sir Andrew Witty à ces fonctions d'Envoyé spécial. Il contribuera à piloter l'action collective de sensibilisation en vue de mobiliser des appuis et des ressources pour la mise en œuvre de la Stratégie 2021 de l'Accélérateur ACT. Les envoyés spéciaux coprésident les visioconférences hebdomadaires du groupe directeur, donnent des orientations sur les questions stratégiques intéressant les différents volets et facilitent le plaidoyer de haut niveau et l'engagement politique, directement et au travers du Conseil de facilitation.

Pôle exécutif de l'Accélérateur ACT

Un Pôle exécutif de l'Accélérateur ACT, hébergé par l'OMS et de taille restreinte, assure une fonction de coordination centrale. Il est chargé de faciliter les synergies au sein du partenariat en organisant des réunions de coordination entre les différents volets (notamment la visioconférence hebdomadaire/bihebdomadaire du groupe des hauts responsables et la réunion des coprésidents du Conseil de facilitation) ; de préparer conjointement les publications stratégiques clés et de développer des partenariats essentiels (par exemple avec des organisations de la société civile, la Chambre de commerce internationale, le G7 et le G20) ; et de suivre l'état de financement général de l'Accélérateur ACT et d'établir des rapports à ce sujet. Le Pôle organise également des visioconférences hebdomadaires de mobilisation des ressources et de communication avec les partenaires de l'Accélérateur ACT, afin de coordonner les efforts et d'accroître la portée des activités de chaque volet/organisme. Dans le cadre de son rôle de Secrétariat du Conseil de facilitation, il appuie les travaux ordinaires et intersessions des coprésidents du Conseil et en organise les réunions.

V. Conseil de facilitation de l'Accélérateur ACT

Le **Conseil de facilitation de l'Accélérateur ACT** est coprésidé par les Gouvernements de Norvège et d'Afrique du Sud et cohébergé par l'Organisation mondiale de la Santé et la Commission européenne. Il comprend des pays donateurs fondateurs de l'Accélérateur ACT, des pays influents sur les marchés, des présidents actuels de groupes de coopération régionale, des partenaires non gouvernementaux [la Fondation Bill et Melinda Gates, le Wellcome Trust, le Forum économique mondial et la Banque mondiale (observateur)] ; la société civile, les communautés et le secteur privé ont qualité d'invités permanents. Le Conseil fournit des conseils et des orientations de haut niveau aux volets, hauts responsables et partenaires de l'Accélérateur ACT. Il est également chargé de la direction et du plaidoyer à l'échelle mondiale, et en particulier de garantir le financement complet des travaux de l'Accélérateur ACT et d'éliminer les obstacles à une allocation équitable des outils de lutte contre la COVID-19. Pour plus d'informations, merci de vous référer au mandat du Conseil ([ACT-Accelerator Facilitation Council Terms of Reference](#)) (en anglais).

VI. Soutien des donateurs

Les donateurs sont invités à contribuer directement auprès des organismes constituant l'Accélérateur ACT. Les donateurs non gouvernementaux peuvent également soutenir les besoins les plus urgents au sein de chaque axe de travail et des organismes, au travers du [Fonds Agir ensemble de l'ACT](#).

Le **volet Vaccins** – également appelé **COVAX** – est cogéré par la CEPI, Gavi, et l'OMS ; l'UNICEF y joue un rôle clé du point de vue de l'exécution.

Principaux contacts pour soutenir l'action du volet Vaccins :

CEPI :	ACTA@cepi.net	cepi.net/get_involved/support-cepi/
Gavi :	covax@gavi.org	www.gavi.org/covax-facility www.gavi.org/gavi-covax-amc
WHO :	acta-support@who.int	www.who.int/initiatives/act-accelerator

Le **volet Produits** de diagnostic est cogéré par la FIND et le Fonds mondial, sous la houlette de l'OMS pour plusieurs aspects clés.

Principaux contacts pour soutenir l'action du volet Produits de diagnostic :

FIND :	actadiagnostics@finddx.org	www.finddx.org/covid-19
Global Fund :	gf_acta@theglobalfund.org	www.theglobalfund.org/en
WHO :	acta-support@who.int	www.who.int/initiatives/act-accelerator



Le **volet Traitements** est cogéré par Unitaid et le Wellcome Trust ; l'OMS dirige les travaux relatifs à l'orientation stratégique générale et à la réglementation ainsi qu'à d'autres aspects connexes.

Principaux contacts pour soutenir l'action volet Traitements :

Unitaid : unitaid@who.int <https://unitaid.org/#en>

Wellcome Trust : epidemics@wellcome.org <https://wellcome.org/what-we-do/our-work/coronavirus-covid-19>

WHO : acta-support@who.int www.who.int/initiatives/act-accelerator



Le **Connecteur de systèmes de santé (HSC)** est un dispositif transversal qui intéresse les trois volets ; il est cogéré par le Fonds mondial, la Banque mondiale et l'OMS.

Principaux contacts pour soutenir l'action du Connecteur de systèmes de santé (HSC) :

Global Fund : gf_acta@theglobalfund.org www.theglobalfund.org/en

WHO : acta-support@who.int www.who.int/initiatives/act-accelerator



L'**UNICEF** est le principal partenaire transversal de l'Accélérateur ACT. Il fournit un appui programmatique et gère l'achat de fournitures dans les pays pour chacun des volets (voir la stratégie et le budget 2021 de l'Accélérateur ACT).

Principal contact pour soutenir les contributions de l'UNICEF à l'Accélérateur ACT:

UNICEF : humanitarian.ppd@unicef.org
www.unicef.org/appeals/access-covid-19-tools-accelerator-act



CEPI



BILL & MELINDA
GATES foundation

